

\*\*\*\*\*

**OBJET ELABORATION D'UN DIAGNOSTIC DE VIDEO  
PROTECTION COMMUNALE**

\*\*\*\*\*



Réf. 2018-15

feuillet 1/3

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 09 AVRIL 2018  
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

**Présents** : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Dominique BOUVET, Eric PIERRE, Laurence NIQUET, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX, Jean-Paul DERONZIER, Edwige BALDACCHINO, Jérémie JOSNET, Johann JARROUX, Orlane RAGOT.

**Représentés** : Néant

**Absent** : Jean-Philippe TAVARES

**Secrétaire de séance** : Chantal MACQUET

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 14

Christophe GUITTON, Maire, rapporteur, fait l'exposé suivant :

Dans le cadre du projet de déploiement d'un dispositif de vidéo-protection afin de mailler le territoire de la CCFU, la commune de Nonglard envisage l'installation de caméras de vidéo protection sur la voie publique.

L'objectif est de renforcer les moyens visant à assurer la tranquillité et la sécurité publiques. L'implantation de caméras permet de prévenir les dégradations, incivilités et autres faits délictueux ; dissuader les auteurs potentiels et facilite l'identification des faits, de leurs circonstances et de leurs auteurs.

Un diagnostic préalable de vidéo protection communale est nécessaire pour définir le nombre de caméras à installer ainsi que les emplacements stratégiques.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver le principe d'installer des caméras de vidéo protection pour répondre aux objectifs de tranquillité et de sécurité publique,
- D'autoriser Monsieur le Maire à saisir le référent sûreté en prévention technique de la malveillance et conseiller technique en vidéo protection du groupement de la gendarmerie de Haute-Savoie pour l'élaboration du diagnostic préalable.



\*\*\*\*\*  
**OBJET ELABORATION D'UN DIAGNOSTIC DE VIDEO  
PROTECTION COMMUNALE**  
\*\*\*\*\*

Réf. 2018-15

feuille 2/3

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 09 AVRIL 2018  
A 20H00**

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition sur la partie diagnostic et prendra une décision ultérieure sur le principe d'installation des caméras de vidéo au vu du résultat de l'étude.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte cette délibération

Se sont opposés : néant

Se sont abstenus : néant

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers.



\*\*\*\*\*  
**OBJET ELABORATION D'UN DIAGNOSTIC DE VIDEO  
 PROTECTION COMMUNALE**  
 \*\*\*\*\*

Réf. 2018-15

feuillet 3/3

**DELIBERATION  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 09 AVRIL 2018  
 A 20H00

| NOM                   | SIGNATURE | BON POUR POUVOIR |
|-----------------------|-----------|------------------|
| Christophe GUITTON    |           |                  |
| Daniel AUDIBERT       |           |                  |
| Chantal MACQUET       |           |                  |
| Marie-Noëlle MINARD   |           |                  |
| Dominique BOUVET      |           |                  |
| Eric PIERRE           |           |                  |
| Jean-Philippe TAVARES |           |                  |
| Laurence NIQUET       |           |                  |
| Bénédicte VIVIAN      |           |                  |
| François FOSSOUX      |           |                  |
| Jean-Paul DERONZIER   |           |                  |
| Edwige BALDACCHINO    |           |                  |
| Jérémie JOSNET        |           |                  |
| Johann JARROUX        |           |                  |
| Orlane RAGOT          |           |                  |

Date de convocation : 29/03/2018

Fait et délibéré le 09/04/2018

Pour extrait conforme

Le Maire, Christophe GUITTON

Date d'affichage : 12/04/2018



Acte télétransmis en Préfecture le 12 avril 2018